

Lenoir, Y. et Laforest, M. (dir.) (1996). *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales — Constats, impacts et conséquences*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

Michel Thérien

Volume 24, numéro 2, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/502018ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/502018ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thérien, M. (1998). Compte rendu de [Lenoir, Y. et Laforest, M. (dir.) (1996). *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales — Constats, impacts et conséquences*. Sherbrooke : Éditions du CRP.] *Revue des sciences de l'éducation*, 24(2), 407–408. <https://doi.org/10.7202/502018ar>

Recensions

Lenoir, Y. et Laforest, M. (dir.) (1996). *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales – Constats, impacts et conséquences*. Sherbrooke: Éditions du CRP.

La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales est le fruit d'un colloque de trois jours qui s'est tenu dans le cadre du Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences en mai 1995, à Chicoutimi. Cet ouvrage regroupe les dix-sept communications et il comprend une importante introduction d'Yves Lenoir et Mario Laforest, qui met en perspective à la fois l'enjeu du colloque et l'ensemble des contributions, et une bonne conclusion de Pierre Ansart, qui dégage les convergences et les divergences de cet «exemple exceptionnel de débureaucratisation en acte» (p. 241).

Les textes sont regroupés en trois sections. La première section, intitulée «Un regard sociologique sur la bureaucratisation de la recherche», réunit les textes de Pierre Ansart, de Michel Freitag, de Normand Wener, d'André Akoun, de Claude Laflamme et Sylvain Bourdon, de Roch Denis. Tous sont d'accord pour dénoncer la bureaucratisation de la recherche et le fossé qui se creuse entre chercheurs et administrateurs et technocrates de la recherche. On lira avec intérêt, entre autres, le texte de Michel Freitag qui dénonce non pas tant la bureaucratisation que la technocratisation de la recherche et de l'ensemble de la société. Selon Freitag, les sciences sociales sont détournées de leurs finalités cognitives et normatives pour devenir les filiales obligées d'une entreprise universelle de gestion du social. Il défend plutôt le modèle d'une activité de recherche sociale beaucoup plus critique, plus synthétique et humaniste. La deuxième section, «Les impacts des administrations universitaires et subventionnaires sur les orientations et le développement de la recherche en éducation et en sciences sociales», réunit les textes de Christine Martel, d'Alain Caillé, de Manuel Crespo, de Céline Saint-Pierre, de François Carreau et de Colette Dufresne-Tassé. Au moment du colloque, tous les intervenants et toutes les intervenantes de cette section, à l'exception de cette dernière, étaient administrateurs de la recherche. Ici, comme on pouvait s'y attendre, l'unanimité est moins grande. Par exemple, pour Alain Caillé, la bureaucratisation est l'affaire des organismes subventionnaires et non pas celle de l'université; pour François Carreau, il s'agit d'un faux débat, d'une fuite en avant. La troisième section, «Le point de vue du chercheur face à la bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales», réunit les textes de Paul-André Turcotte, d'Antoine Baby, de Michel Allard, de France Aubert et d'Yves Lenoir, là où renaît l'unanimité sur la bureaucratisation. On lira à ce propos l'incroya-

ble narration de France Aubert qui rapporte les cheminements d'un quart de siècle d'une équipe de recherche pour sa reconnaissance par le Centre national de la recherche scientifique. La contribution d'Yves Lenoir est importante, car elle constitue à la fois une conceptualisation de la recherche collaborative, de son importance dans le développement de la recherche en éducation, de ses enjeux et de ses embûches.

Comme l'écrit Pierre Ansart, en conclusion, c'était «un défi de proposer un thème de réflexion aussi irritant», et l'ensemble de l'ouvrage constitue, à n'en pas douter, un moment significatif de réflexion. Au-delà des constats assez faciles à faire, ce sont les enjeux et les impacts qu'il importe de retenir. Citons, entre autres, la définition des objets de recherche, la recherche individuelle et la constitution d'équipes et de réseaux, le type de publications, les méthodologies privilégiées, le respect de la propriété intellectuelle et des normes d'éthique, toutes choses qui, d'une certaine façon, ont des liens très étroits avec la bureaucratisation et la technocratisation de la recherche. Deux faits majeurs me semblent incontournables: la communauté scientifique, la communauté des pairs est partie prenante du phénomène et l'affaire Fabrikant l'a bien montré, elle ne peut plus se comporter comme un mandarinat; comme tout corps social, elle a des comptes à rendre et l'activité de recherche est aussi une pratique sociale. Les derniers formulaires du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche, rétablissent les C.V. catalogues. Qui l'a voulu?

Michel Thérien
Université de Montréal

* * *